



CONVOCATION

LICENCE 1

DELESTAGE 3 et 4 FEVRIER 2017 (les écrits) 13, 14 et 15 FEVRIER 2017 (les oraux) POUR LES MATIERES DU SEMESTRE 1

AVIS FAISANT OFFICE DE CONVOCATION

Le délestage n'est pas obligatoire (sauf pour les boursiers qui doivent impérativement s'y présenter)
Seuls les étudiants inscrits pédagogiquement au Centre audiovisuel pourront se présenter aux examens. Les étudiants inscrits via le cned doivent impérativement nous retourner la fiche pédagogique avant le délestage, s'ils souhaitent se présenter.

(Il n'y a pas d'inscription particulière pour se présenter à ce délestage

Il n'y aura pas de convocation envoyée à l'étudiant pour le délestage de Février 2017)

Les épreuves se déroulent au Centre René Cassin
17, rue st. Hippolyte – 75013 – Paris - Métro : Glacière ou les Gobelins

Vous devez vous présenter une demi-heure avant le début des épreuves écrites

- Présentez vous avec votre carte d'étudiant(e), ou à défaut une pièce d'identité.
- Tout étudiant rentré dans l'amphi et dont le nom a été identifié ne pourra ressortir dans l'immédiat.
- Les étudiants ne pourront utiliser que le papier fourni lors de l'épreuve.
- Les étudiants sont priés d'éteindre leur portable et de le mettre dans leur cartable qui sera laissé dans l'allée de l'amphi.

Les étudiants doivent indiquer lisiblement sur la copie dans la partie réservée à cet effet, leur nom et prénom, leur numéro d'étudiant et indiquer leur université de rattachement.

A la fin de chaque épreuve, l'étudiant doit rendre sa copie après avoir collé le coin relatif à son nom (pour rendre la copie anonyme) et il doit signer la liste d'émargement en rendant sa copie.

Aucune session de remplacement n'est possible pour les étudiants en double cursus ou les étudiants ne pouvant pas se présenter à la session pour des raisons médicales ou autres.

Ce délestage concerne les enseignements écrits du semestre 1 et les oraux suivants : anglais, méthodologie juridique et relations internationales. Les étudiants qui se sentent prêts pourront s'y présenter. Ce délestage se fait par matière. Quelle que soit la note obtenue, l'étudiant ne pourra plus présenter cette matière à la session d'examen de mai/juin, mais seulement à la session de rattrapage de septembre 2017.

A. Les examens écrits : 3 et 4 février 2017
(Confère l'adresse ci-dessus)

Semestre 1

Introduction historique au droit	<i>Vendredi</i> 3/02/2017	17h30 -18h30	Amphi 1 & 2
Droit constitutionnel I	<i>Samedi</i> 4/02/2017	9h30 – 12h30	Amphi 1 & 2
Introduction au droit privé	<i>Samedi</i> 4/02/2017	14h30 – 17h30	Amphi 1 & 2

Découpage des noms par amphi

AMPHI 1 : ETUDIANTS DE LA LETTRE « A » A LA LETTRE « K »
AMPHI 2 : ETUDIANTS DE LA LETTRE « L » A LA LETTRE « Z »

Aucun Document autorisé

ATTENTION: Des dispositions particulières seront prises en ce qui concerne les étudiants handicapés qui sont autorisés par la médecine préventive de leur Université à bénéficier d'un tiers-temps. Se faire connaître au secrétariat au plus tard le 13 janvier 2017.

B. Les examens oraux : 13, 14 et 15 février 2017.

Ils se dérouleront en **Salle de lecture**, sauf l'Anglais qui se passera en **Salle 9**,
au **Centre René CASSIN – 17 rue Saint Hippolyte 75013 Paris** (Métro Les
Gobelins ou Glacière ou RER Port Royal – Bus 91).

Découpage des noms

DATES	ANGLAIS	RELATIONS INTERNATIONALES	METHODOLOGIE JURIDIQUE	SCIENCES ECONOMIQUES
Lundi 13 février 2017				
9h00	A à BOY	A à BOY	JAB à MAZ	JAB à MAZ
14h00	BRA à EL	BRA à EL	MD à RIZ	MD à RIZ
Mardi 14 février 2017				
9h00	MD à RIZ	MD à RIZ	ROC à Z	ROC à Z
14h00	JAB à MAZ	JAB à MAZ	EMA à ISR	EMA à ISR
Mercredi 15 février 2017				
9h00	EMA à ISR	EMA à ISR	A à BOY	A à BOY
14h00	ROC à Z	ROC à Z	BRA à EL	BRA à EL

EPREUVES ORALES

Aucun changement de jury ne sera accepté. L'ordre alphabétique concerne le nom de jeune fille pour les femmes mariées. Vous êtes priés de vous présenter aux horaires de convocation ci-dessus et d'inscrire votre nom sur des listes de présence sous peine de ne pas être interrogés.

RESULTATS DU DELESTAGE :

Jeudi 16 mars 2017 à 14 heures.

Les étudiants consulteront les résultats sur le site de Paris 1

(Activer votre messagerie <http://malix.univ-paris1.fr> et <http://www.univ-paris1.fr> rubrique étudiants puis résultats en ligne et résultats aux examens).

CONSULTATION DES COPIES :

Les étudiants qui souhaitent consulter leur (s) copie (s) en droit civil ou droit constitutionnel pourront le faire lors des permanences des enseignants : le lundi 20 mars 2017.

Droit constitutionnel de 10h à 12h ; droit civil de 14h à 15h.

*Pari le, 15 décembre 2017
Gestionnaires de scolarité de la licence 1
Marie-Salomé NGAH*